CM EDITION N°2

Paroles de jeunes élus

Spécial élections 2013 mode d'emploi

Venez visiter notre page d'actualité
sur le site www.vlg.fr rubrique CME

ville-la-grand
tout simplement

ÉDITO

Tous les enfants ont des droits et ce sont les mêmes pour tous.
La Convention Internationale des Droits de l'Enfant signée en 1989 te donne le droit de pouvoir penser et t'exprimer librement.
En étant élu conseiller du Conseil Municipal des Enfants de Ville-la-Grand, tu seras le porte-parole de ceux qui auront voté pour toi.

Ce deuxième numéro du CM Édition, journal créé par le CME en mai 2013, te présente les modalités des élections du troisième mandat.
Nous avons besoin de toi pour développer les structures destinées à la Jeunesse pour faire ta ville à ton image.
Je compte sur toi pour remplir avec succès cette expérience citoyenne qui te donne le « pouvoir d'agir » dans le respect de tes convictions.

Nadine JACQUIER
Adjointe au Maire

Le Conseil Municipal des Enfants représente les enfants de la commune qui discutent des projets à décider ensemble.

Quand faudra-t-il voter ?

Le jeudi 17 octobre 2013 dans ton école. À la fin de la journée, le contenu des urnes sera dépouillé en public au service Enfance/Jeunesse pour connaître le nom des élus. Peut-être toi, si tu es candidat.

Qui va voter ?

Tous les enfants de C.M.1 et C.M.2 dans les écoles élémentaires et ceux de 6ème et de 5ème dans les collèges public et privé.

Pour qui faut–il voter ?

Là, c'est toi seul qui peux choisir. Il y aura plusieurs candidats dans ton école ou ton collège. Tu voteras pour celui que tu juges le plus apte à te représenter, à soutenir des projets auxquels tu crois. Cela s'appelle un vote « uninominal à un tour ».

Qui peut poser sa candidature ?

Tous les enfants de C.M.1, C.M.2, 6ème et 5ème qui vont à l'école à Ville-la-Grand. Toi, si tu en as envie, et surtout si tu désires représenter les enfants de ton école, et participer aux actions du Conseil Municipal des Enfants.

Comment faire ?

Il faut simplement remplir le dossier de candidature accompagné d'une autorisation des parents et le faire viser par le responsable de ton établissement.
Ce dossier doit être ensuite déposé au service Enfance/Jeunesse de la mairie du mercredi 2 octobre jusqu'au mardi 8 octobre 2013.

Y aura-t-il une campagne électorale ?

Oui, elle est prévue du 10 au 16 octobre 2013.
Le programme de chaque candidat sera affiché dans ton établissement.
C'est une période pendant laquelle tu pourras discuter avec tes camarades de tes idées.

Comment peux-tu présenter ton programme ?

En rédigeant un texte de 10 lignes maximum dans lequel tu présentes tes qualités, tes idées, tes envies concernant le monde qui t'entoure. Cela s'appelle une profession de foi.

J'ai vécu une expérience formidable ! J'ai appris à prendre une décision en groupe, à proposer des idées. J'ai rencontré plein de personnes sympathiques. En bref ces années de mandat étaient géniales.

(Solène)

Venez visiter notre page d'actualité sur le site www.vlg.fr rubrique CME

Suffrage universel : droit de vote pour tout citoyen

Élections : répartition des sièges.

29 sièges sont à pourvoir. Les électeurs voteront par niveau de classe pour un candidat de son établissement. Si un candidat représentant un établissement n'obtient aucune voix, il sera représenté par le niveau supérieur appartenant au même établissement. Une seule voix lui permet d'être élu.

Lorsque j'ai été élue au Conseil Municipal des Enfants j'étais en CM1. Moi j'étais dans la commission sport. Nous avons voulu proposer une animation sportive pour toute la famille. Nous avons travaillé sur ce projet et aussi suivi la création d'un Skate Park, demandé par le mandat précédent. Je suis contente d'avoir appris des choses.

(Marie)

La mise en place du Conseil

Jeudi 17 octobre 2013
Le vote désignera les 29 membres du Conseil Municipal des Enfants.

Mercredi 6 novembre (vacances scolaires)
Première réunion pour faire connaissance

Mercredi 13 novembre 2013
Réunion de travail des 29 conseillers pour organiser le planning de rencontre du C M E

Mercredi 27 novembre 2013
Séance de travail pour préparer l'élection du maire du C M E

Samedi 7 décembre 2013
Ce sera le grand jour. Installation du Conseil et élection du Maire du Conseil Municipal des Enfants.

Le rôle des élus

- Faire des propositions pour améliorer la vie sur la commune
- Assurer le suivi des actions développées
- Développer sa culture de la citoyenneté
- Participer à la communication du CME
- Exercer ses droits et devoirs d'élus

Un vrai engagement

Le Conseil Municipal des Enfants se réunira au moins deux fois par an. Les conseillers seront tenus d'être présents à deux rencontres par mois, un calendrier des réunions sera mis en place. Les élus disposeront de deux ans devant eux, puisque ce n'est qu'en octobre 2015 que de nouvelles élections auront lieu. Deux ans, ça laisse du temps pour vivre l'expérience de représentant de la jeunesse et d'exercer son « pouvoir d'agir ».

Les conseillers seront accompagnés par un animateur garant de la gestion et de l'organisation du CME.
Ils seront amenés à rencontrer des professionnels pour les aider dans leur mission d'élus.

Je suis élu pour un mandat de 2 ans, jusqu'en 2013 pour aider les jeunes de Ville-la-Grand. Depuis que je suis au CME, je suis devenu plus mûr. Je m'organise pour que mes devoirs soient faits avant d'aller à mes réunions.
Je suis content d'avoir rencontré M. le Maire Raymond Bardet.
(Nicolas)

Retiens bien ces dates

Dépôt des candidatures
Dépôt en mairie, salle du CME, du mercredi 23 septembre jusqu'au mardi 8 octobre 2013

Campagne électorale :
Du 10 au 16 octobre 2013

Elections :
Jeudi 17 octobre 2013

Installation du Conseil et élection du Maire du Conseil Municipal des Enfants :
Samedi 7 décembre 2013

Lorsque j'ai été élu au CME j'ai eu comme l'impression d'être un homme politique.
(Dimitri)

Être élu au CME ce n'est pas un jeu. Au début je le croyais, puis j'ai vécu une expérience très enrichissante.
(Guillaume)

Je participe à la création d'animation pour les enfants et les jeunes de Ville-la-Grand. Mon engagement dans le CME n'est pas pour passer le temps mais pour montrer que je peux servir à quelque chose ! Mon temps libre est réduit mais cela ne me dérange pas. À l'école, mon instituteur discute avec moi et me donne des idées pour améliorer le quotidien des jeunes Villamagnains.
(Lilou)

Pour tout renseignement, tu peux contacter l'animatrice du CME
Tatiana GARDEBIEN
Tél. 04 50 84 47 55
06 88 81 55 87
Courriel : tatiana.gardebien@vlg.fr

Cette page est destinée à tes parents

Vous venez sans doute de lire les pages précédentes destinées à votre enfant. La création et le fonctionnement du Conseil Municipal des Enfants sont placés sous la responsabilité du Maire, qui rencontrera régulièrement les conseillers.

Encadrement et animation

Leurs réunions seront encadrées par un animateur professionnel pour les aider dans leur réflexion et dans leur organisation. L'animateur veillera au respect du temps de parole des enfants. Il sera vigilant sur les discours des conseillers qui ne seront en aucun cas les porte-parole des adultes.
L'animateur présent aux séances de travail aura pour tâche de régler les problèmes techniques que les enfants ne pourront résoudre seuls.

Un outil pédagogique

Au cours de cette expérience, les enfants vont renforcer différentes compétences autour de la prise de parole, l'acquisition d'une méthode d'élaboration de projet, d'une culture civique, du travail en groupe…
Il sera sans doute nécessaire de rappeler de temps en temps les règles de fonctionnement du Conseil Municipal des Enfants et leur engagement pris vis-à-vis de leurs camarades.

Le Conseil fonctionnera sur le temps des loisirs. Cependant, il est un réel outil pour la mise en place du parcours civique de l'élève, dont le but est de favoriser une participation efficace et constructive à la vie sociale.

Des élus « acteurs »

À l'occasion des « Place aux Marmots 2012 et 2013 » les élus ont été très investis :
Création d'une exposition photos
Gestion d'une structure gonflable
Animation d'un stand d'information sur leur rôle et leur mission.

Des élus « organisateurs »

En Juin 2013, pour clore l'année scolaire, nos jeunes ont mis en place un Grand jeu ludique au Parc des Écureuils. Les familles sont venues tester leur solidarité dans une course d'orientation mêlée de défis et énigmes.

Des élus « innovateurs »

Nos élus poursuivent leur démarche éco-citoyenne engagée par leurs prédécesseurs, en installant des poubelles de tri sélectif durant les manifestations de la ville. Le tri des déchets, c'est aussi possible dans la rue !

Des élus « communicateurs »

Nos jeunes se sont engagés dans la création d'un journal, dans lequel ils témoignent de leur engagement et de leurs actions. Ils ont conceptualisé la forme, choisi le nom et ont rédigé l'ensemble des articles. Le lancement du CM Édition N°1 a eu lieu en mai 2013.

felix-creation.fr